

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Appréciation des preuves (4DR2265)

| Filières concernées | Nombre d'heures | Validation | Crédits ECTS |
|---------------------------------|--------------------|---------------------|--------------|
| Master bilingue en droit | Cours: 2 ph | oral: 15 min | 4 |
| Master en droit | Cours: 2 ph | oral: 15 min | 4 |

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante:

VUILLE Joëlle, Privat-docent.

Objectifs:

Cet enseignement a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir les bases d'une appréciation critique des modes de preuves les plus courants, de leur apprendre à évaluer la qualité d'un article scientifique sur une question de preuve et à en tirer les informations utiles pour un argumentaire. Il vise également à enseigner aux étudiants quelles ressources sont à leur disposition pour se renseigner sur un mode de preuve donné et quelles sont les principales aides à la décision.

Contenu:

- ° Introduction :
 - preuves et inférences : modes de raisonnement
 - notions : preuves directes/indirectes, preuves contraires, preuves négatives et absence de preuves, pertinence, crédibilité, valeur probante
 - appréciation des preuves : l'approche rationaliste.
- ° Approche critique de quelques modes de preuve courants :
 - déclaration des parties et témoignages
 - en général
 - prévenu/aveux (méthodes d'interrogatoire, méthode REID, méthode PEACE, détection du mensonge, faux aveux)
 - victime (y compris cas particuliers comme le « battered woman syndrome », le « rape trauma syndrome », stress posttraumatique)
 - témoins vulnérables tels les enfants et les personnes souffrant de troubles mentaux, informateurs.
 - expertises psychiatriques (responsabilité et dangerosité, y compris neurosciences)
 - expertises techniques et scientifiques, approche bayésienne
 - ADN : identification/paternité,
 - dactyloscopie et traces d'outils,
 - enregistreurs de données à bord de véhicules automobiles,
 - titres (expertise évaluant l'authenticité de documents/signatures).
 - modes de preuve dont la fiabilité scientifique est insuffisamment établie (not. incendies, syndrome du bébé secoué)
- ° Prise de décision :
 - théorie de la décision
 - heuristiques de raisonnement et biais cognitifs.
- ° Aides à la décision :
 - « wigmore charts »
 - « outlines », chronologies, narrations
 - réseaux bayésiens.
- ° Conclusion :
 - appréciation erronée des preuves et conséquences judiciaires.

Forme de l'évaluation:

Examen oral de 15 minutes, sans documentation (excepté les textes officiels, qui sont autorisés et peuvent être annotés).

Documentation:

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Appréciation des preuves (4DR2265)

Support de cours PowerPoint et liste de références bibliographiques disponibles sur Moodle.

Forme de l'enseignement:

Cours.